BURY @CTU N°5

Commune de Bury Année 2021 3ème trimestre

SOMMAIRE

Page 1

Edito du Maire

Page 2

Edito du Maire
Nettoyons la nature

Page 3

Travaux et urbanisme
« Portes ouvertes »
associations

Page 4

Travaux et urbanisme

Page 5

Vie scolaire
Mutuelle communale

Page 6

Comité des Fêtes de Bury
Service jeunesse

Page 7 et 8

Médiathèque

EDITO du Maire

Chers Burysiennes, Chers Burysiens,

L'heure de la rentrée scolaire est venue depuis quelques semaines. L'été fut assez morose au niveau météorologique et nous n'avons pas été débarrassé de ce satané virus. Nous avons donc dû reprendre avec un nouveau protocole sanitaire. Il est absolument indispensable de poursuivre nos efforts et demeurer vigilants. Je pense bien évidemment fortement à nos plus jeunes qui vivent une période si étrange où les liens sociaux sont si destructurés.
Vous avez pu découvrir qu'un restaurant Mac Donald est en train de s'implanter. Je reviens un peu sur l'historique de ce projet. Les services immobiliers de cette franchise et le propriétaire du terrain nous ont rencontrés et ont évoqué leur volonté de s'implanter sur Bury. Ils ont affirmé qu'il suivrait l'avis du Conseil municipal sur le lieu d'installation. Nous nous sommes concertés et avons signifié notre désaccord sur le site d'implantation. En bonne intelligence, nous avons fait deux autres propositions. Malgré leur promesse et sans tenir compte de notre refus, ils ont poursuivi sur leur choix initial. Juridiquement, le Plan Local d'Urbanisme ne permet pas de pouvoir s'opposer au projet. Cependant une action citoyenne de riverains a abouti au rejet du permis de construire par le tribunal. Mac Donald a modifié son permis afin de le rendre valide. A l'heure actuelle, le recours n'est pas encore passé au tribunal mais la société a décidé de commencer la construction, leur service juridique étant sûr de leur fait. Peut-être aurait-il été souhaitable d'attendre la décision de justice mais ils ont avancé et l'ouverture est programmée pour novembre. Le mépris du service immobilier de l'entreprise ne doit cependant pas ternir nos relations avec les exploitants qui seront sur le terrain. Lors de nos contacts nous avons évoqué nos exigences sur le fonctionnement de l'établissement. Certaines garanties ont été apportées et notre vigilance sera constante. Le point positif est que 25 emplois vont être créés. Les recruteurs vont privilégier les candidatures locales et notamment Burysiennes.
Lors du dernier édito de juin-juillet, j'avais évoqué les difficultés subies avec les engins motorisés et bruyants qui s'étaient multipliés. Nous avons rencontré et discuté avec quelques jeunes ; certes tout n'a pas été résolu immédiatement mais la situation s'est améliorée et je remercie ceux qui ont fait des efforts. Hélas, c'est un problème récurrent dès le retour des beaux jours et nos moyens d'action sont très limités. Mais nous ne baissons pas les bras. Nous prenons les problèmes à cœur et œuvrons pour votre tranquillité.
Depuis un an, à la demande de quelques Burysiens, nous avons ouvert la mairie le premier samedi du mois. Nous n'avons eu sur la période que 16 passages dont 12 pour obtenir les sacs jaunes de tri sélectif. Le succès n'a pas été au rendez-vous. Par conséquent, nous avons décidé de stopper l'expérience. Bien évidemment, je continue à recevoir sur

RDV à la demande et comme mes adjoints, je me déplace le plus souvent pour voir les problèmes sur place, y compris le week-end. Il arrive parfois que je ne traite pas certains dossiers car mes adjoints ont des délégations et lorsque le sujet les concerne, c'est bien évidemment eux qui les gèrent.

Lors de certaines cérémonies religieuses, il arrive que le son circule mal dans l'église. C'est très frustrant de ne pas entendre les hommages ou lectures lus lors des différents sacrements. Or depuis plusieurs mois, nous avons procédé à de nouvelles installations dans l'église afin de rendre audible les officiants. L'abbé Cordeiro maîtrise très bien le nouveau matériel et nul doute qu'à l'avenir, il formera les équipes qui le remplacent parfois.

Récemment la Poste, sans l'avoir évoqué au préalable, nous a annoncé qu'à partir du mois d'octobre, le bureau de poste sera organisé sous le principe du facteur-guichetier. Le facteur délivre le courrier le matin et ouvre le bureau trois heures l'après-midi. Une nouvelle fois, c'est un peu de service qui s'enfuit. Nous restons vigilants et avons fait appel aux parlementaires de notre circonscription afin d'améliorer cette situation qui ne cesse de se dégrader.

Vous avez pu constater que la brocante de septembre avait été annulée. Le choix en revenait au comité des fêtes qui en est l'organisateur. Certains arguent que des comités voisins ont fait leur brocante mais les règles sanitaires rendaient compliquées sa mise en place. Je respecte le choix du président et de ses fidèles collègues, lesquels, je le rappelle œuvrent bénévolement sans compter leur temps pour la bonne gestion de cette association. Pour eux également, cette période faite d'incertitudes et d'évolutions sanitaires multiples rend la planification des festivités difficile, mais je sais qu'ils travaillent néanmoins à de nouvelles propositions dont une brocante au mois d'octobre. Je tiens à saluer leur volonté de bien faire et leur motivation constante.

Avec un peu de retard, je vous souhaite la meilleure rentrée possible en espérant que la situation sanitaire s'éclaircisse dans les mois à venir.

Le Maire,
David BELVAL

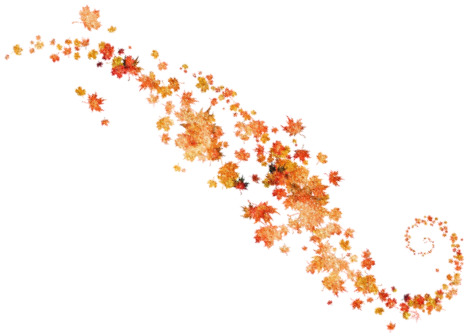

Opération "Nettoyons la nature"

Le samedi 11 septembre, une cinquantaine de Burysiens, enfants et adultes, population et élus, ont participé à une opération de nettoyage de la nature dans Bury. Joli succès pour cette matinée écocitoyenne avec une grosse benne de déchets ramassés essentiellement sur des lieux de dépôts sauvages. Les chemins et les rues de Bury, régulièrement entretenus par les agents du service technique et par les efforts individuels de la population, étaient relativement épargnés. Tous les secteurs du territoire communal n'ont pu être parcourus mais une autre opération de ce genre aura lieu en mars 2022. En attendant, les efforts quotidiens de chaque burysien, petits et grands, permettront de maintenir le cadre de vie de notre belle commune.

Laurent GUYARD
Adjoint au Maire
Associations et

Téléthon

Cette année la commune participera au téléthon.

Le programme est en cours d'élaboration (vente de brioches, repas, tombola, animations sur la place…).

Plus de précisions à venir

Travaux –Urbanisme

Sécurité - voirie

La commission « Sécurité-Voirie » s'est réunie début juillet. Après de nombreux mois de mise en sommeil pour cause de pandémie, nous avons pu retrouver le terrain et étudier les meilleures solutions et aménagements possibles pour la sécurité et le bien-être de nos concitoyens.

Un des principaux sujets abordés lors de cette rencontre sur site est l'accès aux trottoirs de la commune par les piétons en toute sécurité. Trop souvent, nous croisons des parents avec une poussette, des enfants ou des adultes marchant sur la route car des véhicules sont stationnés sur les trottoirs les contraignant à prendre des risques. Des modifications interviendront prochainement pour décaler les places matérialisées et libérer ainsi l'espace nécessaire pour marcher en sécurité. Certaines portions de rues ont déjà vu des lignes jaunes interdisant le stationnement. Un élément important a influé ce changement et non des moindres. Il s'agit de la garantie de libre circulation aux véhicules de secours pour leurs interventions. En effet, les services de secours nous ont rappelé à nos obligations et à l'importance de leur rapidité à se transporter sur les lieux d'accident. Nous avons l'ambition de leur assurer le passage en toute circonstance et sans obstacle.

Les services de notre intercommunalité nous rappellent également et régulièrement, que les camions de ramassage des ordures ménagères ou déchets verts, sont parfois dans l'impossibilité d'accéder à certaines rues pour cause de véhicules stationnés sur la voie.

Les bus scolaires transportant les lycéens et collégiens prétendent également à des rues dégagées pour circuler sans difficulté.

La prochaine modification est la création d'un « Stop » rue Ferdinand Buisson à Saint-Claude, à l'angle de la rue de la Plaine. Cet arrêt aura pour but de réduire fortement la vitesse en sortie de Saint-Claude en direction de Martincourt. La commission a entendu les demandes justifiées des riverains se plaignant de la vitesse excessive des voitures, camions et même tracteurs. Pour rappel, la vitesse est limitée à 30 Km/heure dans le hameau.

Nos agents ont tracé quelques nouveaux marquages d'arrêts de bus pour la rentrée scolaire. Cette nouvelle signalisation émane d'une demande des services de la Région Hauts-de-France qui détient la compétence du transport scolaire.

Nombreux sont les citoyens qui demandent l'installation d'un miroir pour accéder à la voirie au sortir de leur propriété.

Je ne peux malheureusement pas répondre favorablement à ces demandes. En effet, il est impossible de mettre en place ce dispositif techniquement et règlementairement à chaque sortie de propriété. Je suis sensible à chacune des demandes, et à l'aide de la commission de sécurité, en recherche constante de solutions pérennes pour plus d'amélioration et de sécurité.

Environnement

Le remplacement des points lumineux de la commune a débuté et durera environ 6 semaines. Ces lanternes nouvelle génération apporteront une qualité et une surface d'éclairage très nettement supérieures à celles actuellement en place. La commune bénéficiera également d'une économie d'énergie substantielle.

La nouvelle génération des point lumineux est déjà implantée à Saint-Claude et nombreux sont les riverains qui ont fait part de leur satisfaction.

Les lanternes auront un abaissement de puissance de 30 à 50% de 22h à 6 h garantissant ainsi un éclairage continu de la commune.

A titre d'information, le coût annuel en électricité pour l'éclairage public est, avant modernisation, d'environ 25 000 €.

Le samedi 4 septembre s'est tenue la 1ère journée "portes ouvertes" des associations de Bury. De nombreuses personnes, des parents, des enfants, sont venus à la rencontre des dirigeants bénévoles d'une dizaine d'associations sportives, culturelles ou de loisirs. L'idée de l'organisation de cette opération est née dans l'esprit des élus locaux pour répondre aux difficultés rencontrées par le monde associatif durant la pandémie.

La commune de Bury a édité un petit agenda associatif distribué aux Burysiens à la rentrée, puis a mis en place cette journée "portes ouvertes", tout en maintenant les subventions aux différentes associations. Ces dernières ont salué les efforts de la commune pour les soutenir à hauteur de ses moyens. Pour développer cette opération, il est envisagé d'organiser cette "journée des associations" dès la rentrée prochaine sur le stade de Bury, avec des stands de présentation des activités, des démonstrations, des animations, d'en faire une vraie fête de rentrée associative.

Laurent GUYARD
Adjoint au Maire
Associations et Communication

Horaires de la mairie

Lundi
08h30 -12h00
14h00 - 18h00

Mardi
Fermée le matin
14h00-18h00

Mercredi
08h30-12h00
14h00-18h00

Jeudi
08h30-12h00
14h00-18h00

Vendredi
08h30-12h00
14h00-18h00

Samedi
Fermée

Dimanche
Fermée

Nous attachons nous élus, une importance particulière à la propreté et l'entretien de nos 3 cimetières. Nos agents sont également sensibles aux nombreux messages de remerciements pour leur travail et leur implication, pour que ces lieux puissent offrir un cadre paysager de qualité, propice à la sérénité et à l'apaisement.

Vos élus ont pris le parti d'agir contre les déchets sauvages. Aussi, les agents du service technique interviennent rapidement pour enlever les déchets trop souvent trouvés en lisière de bois ou aux abords des chemins de plaines. C'est l'occasion pour moi de saluer quelques citoyens, qui se reconnaitront, très impliqués dans la vie communale, qui nous aident au quotidien pour lutter contre ces brigands de la pollution et préserver notre cadre de vie.
Nos agents ont installé de nouvelles poubelles à proximité de l'arrêt de bus rénové de Saint-Epin et à l'entrée de la sente des vallées. Elles rencontrent un certain succès.

Travaux

Nos équipes ont réalisé de très nombreux travaux d'entretien dans les 6 écoles de notre commune. Une nouvelle fois, nos chers élèves ont trouvé des classes et des cours d'écoles préparées pour leur confort.
La tonte et le désherbage ont occupé un très large temps de notre équipe du service technique cet été. En effet la météo défavorable de la période estivale a favorisé la pousse des herbes bonnes et mauvaises de manière intensive.
Pour la première fois, nous avons mis en essai la tonte raisonnée, avec des espaces de coupe plus étendus. Cette nouvelle expérience sera certainement améliorée et revue la saison prochaine.
Des travaux significatifs ont vu le jour au stade de la Rosette, pour nos deux clubs de football. Il s'agit du remplacement des équipements sanitaires, du nettoyage des mains-courantes et de la peinture des buts.
C'est avec regrets mais obligation que nous avons restreint l'accès au terrain de jeux du quartier de Moineau. En effet, des plots béton, obstacles sont en place pour empêcher ou limiter le passage des quads et motos. Ces véhicules, très souvent non règlementaires, et aux mains d'individus irrespectueux de l'environnement et des personnes, perturbent la sécurité et la tranquillité de nombreux riverains, et empêchent nos jeunes de se divertir paisiblement.

Urbanisme

La commune a renforcé son service urbanisme avec l'arrivée d'une personne dédiée à plein temps à ce poste. Nous avons gagné en efficacité dans l'instruction et le suivi des dossiers qui nous incombent. C'est désormais un réel accompagnement que nous proposons pour l'instruction, la réalisation et le contrôle de vos travaux. Je rappelle que tous les travaux sont soumis à une demande préalable effectuée en mairie.

Réginald THEROUDE,

Adjoint au maire Travaux et Urbanisme

LIGNE 3 CLERMONT < NEUILLY-SOUS-CLERMONT > MOUY

CIRCULE TOUTE L'ANNÉE SAUF FÉRIÉS
Toutes les courses sont accessibles aux personnes à mobilité réduite

• **Clermont** • Gare SNCF • Colimaçons • De Gaulle • Centre • Ursulines • Paul Louis • La Croix de Creil
• **Breuil-le-Vert** • Marais • Grand Air • **Neuilly-sous-Clermont** • Centre Commercial • Commanderie • Grande Rue
• **Cambronne-lès-Clermont** • Centre • **Bury** • Centre • Cité Herminie • **Mouy** • Gare SNCF • 19 mars • Centre

ALLER	DU LUNDI AU VENDREDI				SAMEDI	
Bury - Centre	7:27	9:12	12:34	18:37	11:36	12:54
Bury - Cité Herminie	7:30	9:15	12:37	18:40	11:39	12:57

RETOUR	DU LUNDI AU VENDREDI					SAMEDI		
Bury - Cité Herminie	6:25	8:05	9:22	13:50	17:15	8:35	10:35	11:47
Bury - Centre	6:28	8:08	9:25	13:53	17:18	8:38	10:38	11:50

Vie scolaire de Bury

Ecoles Lesieur, Moineaux, Centre, Mérard.

L'année scolaire 2021/2022 a débuté le 2 septembre. C'est ainsi 225 enfants qui ont pu retrouver les bancs des écoles. Les conditions sanitaires exigées pour la protection de tous sont toujours en vigueur et le maximum est réalisé par l'ensemble des services afin de garantir aux élèves de bonnes conditions d'accueil.

Pour rappel, le port du masque reste obligatoire dans un périmètre de 50 mètres autour des écoles.

L'année scolaire 2020/2021 s'était clôturée par 2 cérémonies afin de féliciter les élèves de grande section pour leur passage en CP et les élèves de CM2 pour leur passage en 6ème. L'ensemble des élèves a été récompensé par la remise d'un diplôme. A cette occasion, la mairie a offert aux enfants un premier nécessaire de fournitures scolaires avec trousse et crayons pour les élèves passant en CP ainsi qu'une calculatrice pour les élèves rentrant en 6ème.

L'école de Mérard a également célébré sa fin d'année par l'exposition d'une fresque de 3 mètres de long en sérigraphie représentant une tranchée pendant la guerre 14-18. Elle fut réalisée par les élèves avec l'aide d'un historien et d'un plasticien. Ce travail met ainsi en relief le projet de l'école « Le rôle des animaux pendant la Grande Guerre » (nuisibles, utiles, mascottes…)

Vous pourrez voir l'œuvre des enfants exposée à la médiathèque municipale de Bury pendant le mois de novembre à l'occasion de l'armistice du 11 novembre 1918. Elle sera exposée par la suite à la galerie d'art du collège de Mouy à l'intention des enseignants et des élèves.

Ingrid LACAU
Adjointe au Maire aux Affaires Scolaires

Mutuelle communale

Le projet de mutuelle communale avance. Nous avons étudié les propositions suivantes en bureau municipal : mutuelles Just, CCMO, AXA et ACORIS. Un comparatif est établi, il sera soumis à l'avis du conseil municipal, fin septembre lors d'une réunion, afin de retenir la ou les mutuelles les plus intéressantes. Une réunion publique avec la ou les mutuelles retenues aura lieu courant octobre à la salle d'activités, selon les conditions sanitaires en vigueur, la date vous sera communiquée dès qu'elle sera arrêtée sur l'application "Bury en poche", sur le panneau lumineux situé sur la place de la mairie et dans les panneaux d'information situés devant chaque école de la commune. Même si vous n'avez pas répondu au sondage de l'année passée, vous pouvez assister à cette réunion publique si vous êtes intéressés.

Véronique DELABROY, Adjointe au Maire aux Affaires Sociales

Allo Le Tad :
simple comme un coup de fil !

Appel gratuit

Flashez-moi

Le service de Transport A la Demande (TAD) du Pays du Clermontois s'organise en 5 zones et fonctionne sur réservation. Vous habitez sur une des communes des ZONES 1, 2, 3 ou 4 et vous souhaitez voyager occasionnellement pour faire vos courses, pour vos rendez-vous médicaux ou encore pour vos loisirs : alors, Allo Le Tad est une solution pour vous !
Allo Le Tad permet aux usagers de votre ZONE 4 (Cambronne-lès-Clermont) de se rendre un après-midi par semaine, sur réservation, sur la ZONE 5.

Pour réserver, rien de plus simple :

Je réserve mon transport auprès de Oise Mobilité :

oise-mobilite.fr

Appel gratuit 0 970 150 150

www.oise-mobilite.fr (rubrique contact)

Ou par e-mail :
reservation-tad@oise-mobilite.fr

ZONE 4 Vendredi 13h30 à 18h
• Ansacq • Bury • Cambronne-l.-Cl. • Mouy • Neuilly-s.-Cl.

Destination ZONE 5
• Breuil-le-Sec
• République (centre) •
• Breuil-le-Vert
• Marais (ctre commercial) •
• Clermont
• Centre - Commerces • Mairie • Hôpital • Gare SNCF • De Nerval (ctre commercial) • Clos de Censé (rés. personnes âgées) •
• Fitz-James
• Centre aquatique • Nelson Mandela (ctre commercial) • CHI •

Service jeunesse

PROCHAINES INSCRIPTIONS "ACCUEIL DE LOISIRS"
(inscriptions au minimum à la semaine)

Vacances de la Toussaint "Du 25/10 au 05/11/2021"
- Inscriptions à partir du Mardi 05/10/2021

Vacances de Noël "Du 18/12/2021 au 02/01/2022" FERME

Estelle VILLETTE, Directrice du service jeunesse

Comité des fêtes de Bury

Comité des Fetes de BURY

Chers Burysiens, Burysiennes, habitués de la brocante de Bury centre, prévue le 19 septembre 2021 qui a été annulée. Nous nous excusons de cette annulation , pour des raisons que nous connaissons tous : la pandémie et les contraintes qui nous sont imposées.

Nous pensons à vous et nous nous efforçons pour trouver des solutions pour la suite des évènements à venir et vous en serez les premiers prévenus, mais malheureusement encore cette année le marché de Noël n'aura pas lieu.
Le président et les membres du comité des fêtes de Bury espèrent que vous êtes prudents et que vous vous portez bien.

Christian MOUREY,
Le Président

Brocante de Bury centre

MASQUE OBLIGATOIRE

Dimanche 24 octobre 2021
Ouvert à tous : professionnels & particuliers
Renseignements et inscription en Mairie
3,50 € le mètre
du lundi 20 septembre au mercredi 20 octobre 2021

Soirée Beaujolais

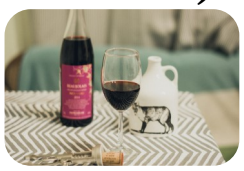

Samedi 20 novembre 2021
A partir de 20h00
Salle d'activités de Bury

Places limitées
Pass sanitaire

Soirée Nouvel An

Vendredi 31 décembre 2021
A partir de 20h00
Salle d'activités de Bury

Inscription

Rappel : l'inscription à la médiathèque est offerte à tou·te·s par la commune. L'inscription vous permet d'emprunter des livres, magazines, CD, DVD, et jeux de société pour 1 mois, ainsi que l'accès à des ressources numériques (grâce au partenariat avec la Médiathèque Départementale de l'Oise) tel que des livres numériques, toutapprendre.com (soutien scolaire), Skilleos (formation continue), Philharmonie de Paris (concerts et documentaires en ligne…), Cafeyn (magazines),… Pour tous renseignements ou inscriptions, il vous suffit de venir à la médiathèque aux horaires des ouvertures aux publics

Planning horaires publics

	Avec Pass sanitaire	Biblio-Drive avec ou sans Pass sanitaire
lundi	Fermée	Fermée
mardi	16h00-18h00	Fermée
mercredi	10h30-12h30 14h00-16h00	09h30-10h30 16h00-18h00
jeudi	Fermée aux publics	Fermée aux publics
vendredi	16h00-18h00	14h00-16h00
samedi	9h00-10h30	10h30-12h00
dimanche	Fermée	Fermée

Exposition d'une fresque de 3 mètres de long en sérigraphie représentant une tranchée pendant la guerre 14-18

Vous pourrez découvrir l'œuvre des élèves de l'école de Mérard à la médiathèque pendant le mois de novembre 2021, aux heures des ouvertures aux publics.

Dégustations numériques

Les bibliothèques du clermontois vous invitent :
Contes et gourmandises numériques
Le mercredi 17 novembre 2021

3-6 ans à 10h30 / + 6 ans à 17h30
À la médiathèque de Bury
Offert par le Pays du Clermontois

Réservation au 03.44.24.49.34

«Boucle d'or»

Spectacle de marionnettes mercredi 15 décembre à 17h pour un public familial.

Sabine DUCROT,
Responsable de la médiathèque